


rtm  
Région de Transport  
Métropolitain



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Préfecture de l'Isère

Commune de CHATTE

## PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES

### ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU RISQUE

FEUILLE EST

**Légende :**

**Niveau de contraintes \***

- Zones d'interdictions
- Zones de projet possible sous maîtrise collective
- Zones de contraintes faibles
- Zones sans contrainte spécifique

**Nature du risque \*\***

- I : inondation de plaine
- C1, C2, C3, C4 : crues rapides des rivières
- I1, I2 : inondation en pied de versant
- M, m : mouvements
- T, t : crues de torrents et des rivières torrentielles
- V, v : raz-de-marée et ruissellement sur versant
- Gl, gl : glissements de terrain
- P, p : chutes de pierres

Pour le ruissellement sur versant de type phénomène généralisé : voir encart au 1/25 000

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :  
\* le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.  
\*\* le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractéristique en majeure pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.

----- Limite de la zone d'étude

Réalisation : Alp'Géorisques
Établi le : Juillet 2001
Echelle : 1/5 000

Édition : Alp'Géorisques
Modifié le : Décembre 2003 (RTM)

